RAPPORT

Égalité femmes-hommes 2023-2024

vaulx en velin

MÉTROPOLE DE LYON

ÉDITO

L'inégalité entre les femmes et les hommes est universelle. Le 17 janvier 2025 a marqué le cinquantenaire de la Loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse. Cette avancée sociale majeure, qu'on aurait pu penser définitive, est pourtant menacée dans certains pays. Il nous faut à la fois préserver les droits acquis et poursuivre l'avancée vers l'égalité.

Des lois imposent dans notre pays l'égalité femmes-hommes à tous les niveaux. Il faut désormais les rendre pleinement opératoires. Notre collectivité s'engage pleinement, en portant la volonté de rendre effective l'égalité entre les femmes et les hommes. Depuis 2014, un Plan territorial de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations structure toute l'action municipale. Il se décline tant en interne, auprès des agents de la collectivité, qu'en externe en direction des habitants et des acteurs du territoire.

La discrimination et l'inégalité se manifestent en particulier dans la sphère professionnelle. L'écart moyen de salaire entre les femmes et les hommes est de 13,9%, au niveau national. La ville est concernée par ce sujet, en sa qualité d'employeur, mais aussi d'acteur du développement économique et de l'emploi.

À cette inégalité criante s'en ajoutent d'autres. Ainsi les femmes sont encore sous représentées et faiblement visibles dans l'histoire et la mémoire communes. C'est un autre axe de travail auquel nous nous sommes attelés. Il reviendra aux nouvelles générations de poursuivre cette lutte, à partir des acquis de leurs ainés. C'est pourquoi il est essentiel de diffuser, par l'éducation et toutes les formes de transmission, la culture de l'égalité auprès des enfants et des jeunes.

Dans ce combat, la ville a la volonté d'être exemplaire. Ce rapport nous permet d'évaluer notre action interne. Les enjeux portent sur la mixité des métiers, l'accès des femmes aux emplois d'encadrement, et le temps de travail, ces trois facteurs influant sur la rémunération.

© T. Chassepoux • Ville de Vaulx-en-Velin

Hélène GEOFFROY
Maire de Vaulx-en-Velin
Vice-présidente de la Métropole de Lyon

SOMMAIRE

LA MISE EN OEUVRE DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES DE LA VILLE

Le Plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations 4

Des actions municipales favorisant l'emploi des Vaudaises 6

La mise en avant d'un patrimoine féminin commun et de figures historiques et locales inspirantes 7

Une éducation artistique et culturelle pour former dès le plus jeune âge à l'égalité femmes-hommes 8

Des politiques publiques sportives pour améliorer la santé des femmes 10

LA VILLE DE VAULX-EN-VELIN, UN EMPLOYEUR MOBILISÉ EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Politique employeur 12

LA MISE EN OEUVRE DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES DE LA VILLE

LE PLAN DE LUTTE CONTRE LE RACISME, L'ANTISÉMITISME ET LES DISCRIMINATIONS

« ***L'égalité entre les femmes et les hommes est un principe constitutionnel français ; l'alinéa 3 du Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 dispose que « la loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme »***. Ainsi, notre Ville s'attache depuis de nombreuses années à ce que ce principe d'égalité devienne effectif. Nous poursuivrons donc le travail engagé […] » Tels sont ainsi les principes réaffirmés par la Ville de Vaulx-en-Velin et ses partenaires le 16 mars 2023, lors de la signature du Plan territorial de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations dans sa version actualisée.

En 2014, la Ville a signé un ambitieux Plan de lutte dans lequel apparaissait déjà la volonté de travailler sur les questions d'égalité entre les femmes et les hommes. Depuis lors, un travail de fond a été mené et des actions concrètes ont été proposées tant par la Ville que par les acteurs associatifs et institutionnels du territoire. En 2023, un travail partenarial d'actualisation a été engagé et l'axe 6 relatif à l'égalité femmes-hommes a été consolidé et renforcé, se donnant désormais pour ambition de *Rendre effective l'égalité femmes-hommes*.

Les principaux objectifs édictés dans la version actualisée du Plan de lutte sont les suivants :

- ***lutter contre les stéréotypes de genre dès le plus jeune âge pour favoriser le respect mutuel ;***
- ***promouvoir la diversification de l'orientation professionnelle ;***
- ***permettre un égal accès au monde professionnel et des conditions salariales similaires ;***
- ***assurer l'accès aux droits à toutes les femmes ;***
- ***lutter contre les violences faites aux femmes. Un regard attentif sera porté à la lutte contre le cyberharcèlement et le harcèlement à l'école.***

Enfin, la Ville continuera à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes lors de temps forts dédiés chaque année, en mars, autour de la Journée internationale des droits des femmes (8 mars) et à l'automne lors de la Semaine de l'Égalité. »

Pour répondre à cet enjeu, la Ville de Vaulx-en-Velin organise des actions (conférences, sensibilisations, ateliers, etc.), soutient les actions associatives et met en œuvre une politique interne volontariste.

Journée internationale des droits des femmes

Depuis 10 ans, la Ville de Vaulx-en-Velin s'engage activement à promouvoir les droits des femmes tout au long de l'année. Toutefois, le mois de mars constitue une période clé pour mettre en lumière ce travail de fond réalisé avec ses partenaires, à travers une programmation d'actions riches et variées.

Ainsi, en mars 2023 et 2024, la Ville, en collaboration avec le Collectif Droits des Femmes, a organisé et coordonné une quarantaine d'évènements dans le cadre de la Journée internationale des droits de femmes : conférences, ciné-débats, expositions, pièces de théâtre, etc.

Chaque 8 mars, une rencontre-débat est proposée au grand public. En 2023, s'est tenue une table ronde sur « *Le leadership au féminin* », tandis que la thématique du « *Leadership des femmes dans le sport* » a été abordée en 2024, au vu des Jeux olympiques et paralympiques prévus l'été suivant.

Enfin, un temps fort annuel a été organisé le 11 mars 2023 et le 9 mars 2024, respectivement à l'Atelier Léonard de Vinci et au Centre Charlie Chaplin réunissant une quinzaine d'associations et près de 300 Vaudais et Vaudaises. Il leur a entre autres été proposé des ateliers thématiques, un stand-up de femmes humoristes, des représentations artistiques et sportives.

Semaine de l'Égalité

La Semaine de l'Égalité s'est également tenue du 20 au 25 novembre 2023 et du 25 au 30 novembre 2024. Cette semaine d'actions vise à dénoncer les violences faites aux femmes mais permet également d'aborder de manière plus globale les questions d'(in)égalités entre les femmes et les hommes.

En 2023 comme en 2024, des évènements variés ont été proposés chaque jour de la semaine : conférence-débat sur les violences conjugales et intrafamiliales, diffusion du film « *Les Suffragettes* », action de sensibilisation auprès des demandeurs d'emploi, représentations théâtrales, etc. Ces actions ont permis de réunir plus de 300 personnes.

Aussi, à l'occasion du 10ème anniversaire du Plan territorial de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations, le 28 novembre 2024, deux ateliers ont été dédiés à la lutte contre les LGBTphobies et à l'égalité des genres, respectivement animés par les associations SOS homophobie et Cartooning for Peace. Ces temps de sensibilisation et d'échanges ont réuni une cinquantaine d'agentes et agents municipaux, de Vaudaises et Vaudais, d'acteurs associatifs et institutionnels. Après une table ronde sur la responsabilité des médias dans la lutte contre les discriminations, la journée s'est conclue par un dîner de la fraternité. Ce moment a permis de mettre en lumière des figures féminines iconiques - telles que Gisèle Halimi, Lucie Aubrac, Katherine Johnson ou encore Olympe de Gouges - initiant ainsi des débats enrichissants entre les participants.

Soutien aux actions associatives en faveur de l'égalité femmes-hommes

Dans le cadre du Plan de lutte, la Ville de Vaulx-en-Velin et l'État – via l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires – ont soutenu financièrement des actions associatives innovantes visant à favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes. Ainsi, en 2023 et 2024, plus de la moitié des projets financés avaient pour objectif de lutter contre les inégalités de genre (20/36 projets) : ateliers artistiques, émission de radio, conférences, animations sportives, etc.

Par ailleurs, les associations structurantes du territoire ont poursuivi leur engagement dans ce domaine, grâce au soutien financier et humain de la Ville. À titre d'exemple, Cartooning for Peace, association qui vise à former les professionnels de l'éducation à la pédagogie par le dessin de presse et qui intervient directement auprès des jeunes, a proposé un travail autour de l'exposition « *Dessine-moi l'égalité des genres* ». En parallèle, l'Espace Projets Interassociatifs a continué d'organiser les *Cafés au féminin* permettant ainsi aux femmes de se rassembler dans l'espace public, d'échanger et de débattre sur des thématiques sociétales essentielles telles que la lutte contre les violences, contre les mutilations génitales féminines, la santé mentale des femmes, etc.

Sensibilisation des agentes et agents

Enfin, en 2023 et 2024, la Ville a renforcé son travail de sensibilisation de ses agentes et agents à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et toutes les formes de discrimination. En 2023, ils ont eu l'opportunité de se former à la lutte contre le harcèlement de rue grâce à l'intervention d'une association spécialisée et à la lutte contre les discriminations dans le milieu professionnel à travers des mises en situation via des casques de réalité virtuelle. En 2024, la diffusion du documentaire « *Toutes musclées* » suivie d'une rencontre avec une sportive de haut niveau ainsi que des ateliers sur les stéréotypes de genre leur ont également été proposés.

Concernant la prévention et le traitement des actes de violence, discrimination, harcèlement et agissements sexistes, le dispositif de signalement du CDG69 est effectif et permet le suivi du nombre d'actes de cette nature au sein de la Ville. L'action continue, au travers de l'identification de référents internes sur le dispositif de signalement, pour que les agentes et agents puissent mieux identifier le dispositif, les motifs de recours, la procédure associée et la communication à prévoir.

© GPV - Ville de Vaulx-en-Velin

DES ACTIONS MUNICIPALES FAVORISANT L'EMPLOI DES VAUDAISES

Malgré l'existence d'un cadre législatif explicite visant à garantir l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'emploi, les freins auxquels sont confrontés les femmes demeurent nombreux. En effet, les stéréotypes de genre persistent et continuent d'influencer leur parcours professionnel, depuis la recherche d'emploi jusqu'à l'évolution de carrière, en passant par les processus de recrutement et de promotion.

Afin de lutter contre ces discriminations, souvent invisibles mais systémiques, la Ville de Vaulx-en-Velin a mis en place quelques initiatives spécifiques en 2023 et 2024.

Par exemple, le 24 septembre 2024, la Direction de l'Éducation de la Ville et l'Association 10 pour 10, en partenariat avec d'autres acteurs institutionnels et associatifs, ont organisé l'événement « Informez-vous sur les possibles de l'emploi ». L'objectif de la journée était d'informer les femmes sur les solutions d'accompagnement en matière d'emploi, de création d'entreprise, de garde d'enfants ou encore d'accès aux droits.

L'action s'est déroulée dans une ambiance conviviale et dynamique, avec un format de « speed dating inversé » favorisant les échanges entre les participantes et les structures d'accompagnement présentes. Elle a permis aux participantes d'entamer ou de poursuivre leur parcours vers l'emploi ou l'entrepreneuriat. Les retours des celles-ci ont été très positifs, notamment sur la qualité des échanges et la diversité des structures présentes.

Par ailleurs, le service de la commande publique a amorcé une réflexion sur une approche genre au sein des clauses sociales. Ainsi, un groupe de travail piloté par la MMI'e sur le thème « *Comment favoriser l'accès des femmes aux opportunités générées par les clauses sociales ?* » a été accueilli à l'Hôtel de Ville le 12 septembre 2024.
La Ville dispose en effet de clauses d'insertion, en particulier dans les marchés de travaux, qui permettent de dédier un quota d'heures aux personnes éloignées de l'emploi. Les agents de la Ville et les partenaires de la MMI'e mettent ensuite en lien les entreprises titulaires des contrats avec des structures d'insertion. Ces groupes de travail permettent ainsi à ces agents de faire évoluer leurs pratiques et de favoriser l'insertion professionnelle des femmes via des dispositifs existants.

© Ville de Vaulx-en-Velin

LA MISE EN AVANT D'UN PATRIMOINE FÉMININ COMMUN ET DE FIGURES HISTORIQUES ET LOCALES INSPIRANTES

Tout au long de l'année 2023 et au premier semestre de l'année 2024, des portraits sont parus dans les pages de Vaulx-en-Velin Journal pour mettre en lumière des figures inspirantes, pour beaucoup féminines, ayant un lien avec le territoire vaudais. De Louise Labé, poétesse de la Renaissance, à Nora Saoudi cheville ouvrière de Forum Réfugiés, en passant par Élisabeth Rodet, Jeanne Morel et Marie-Claire Petit, qui ont offert des soins dignes aux femmes et aux enfants de la commune durant toute la deuxième moitié du XXème siècle, Thérèse Bresson, ovaliste révoltée du XIXème siècle, Clémence Lortet, botaniste qui a exploré les marais vaudais au début du XIXème siècle, ou encore Rosa Arpe, Margot Bozi et Marie-Émilie Vëy, résistantes de la TASE, toutes montrent des exemples pour permettre aux jeunes Vaudaises de se dépasser et de croire en leurs capacités.

De même, à l'occasion du centenaire de l'usine TASE, en 2024, Vaulx-en-Velin a proposé « *Femmes de la Tase* », une exposition itinérante présentant neuf portraits de Vaudaises ayant marqué l'histoire du sud de la commune. Neuf destins à la fois communs et extraordinaires liés aux luttes syndicales, à la Résistance, mais surtout à la vie quotidienne d'une usine paternaliste. Parce que l'histoire a longtemps effacé les femmes de ses récits, la Mission Patrimoine et les Archives municipales ont voulu redonner vie à des visages oubliés, raconter ces invisibles, si nombreuses, qui ont fait battre le cœur de ce quartier industriel.

Conjointement avec la Direction de la Vie Sportive, Associative et Évènementielle et son volet Mémoire commune, les Archives et la Mission Patrimoine travaillent actuellement à la refonte du dictionnaire du nom des voies publiques et des équipements de la ville, afin, là encore, de rappeler l'histoire qui se cache derrière toutes ces dénominations, et notamment les dénominations féminines.

© GPV - Ville de Vaulx-en-Velin

À noter, à ce jour, 7% des noms de rue sont attribués à une femme. Dans le cadre de la ZAC du Mas du Taureau, il a été délibéré l'attribution de deux noms de rue faisant référence à des femmes : l'avenue Gisèle Halimi et la rue George Sand. Ont également été votées en 2024 les rues Marie-Émilie Vëy et les Dames de la cabane, ainsi, sur 6 voies dénommées cette année-là, 4 ont été dédiées à des femmes.

Enfin, dans le cadre du recensement des œuvres d'art présentes dans l'espace public et de la création de parcours artistiques à travers la ville, un focus a été porté aux créations d'artistes femmes (Christiane Guillaubey, Diem Phung Thi, Geneviève Dumont, Martine Annat, Nadine Cahen, Elsa Tomkowiak, Christiane Boone…) pour réaffirmer aux jeunes générations que le champ des possibles leur est ouvert et que l'espace public leur appartient.

UNE ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE, POUR FORMER DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE À L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Les « Rendez-vous sur la Lune » au Planétarium : mettre en lumière le rôle des femmes scientifiques dans l'histoire des sciences et de l'exploration spatiale.

Durant l'année scolaire 2023-2024, le Planétarium a accompagné deux classes de CM1-CM2 de l'école Jean Vilar dans la réalisation d'une exposition participative intitulée « *Rendez-vous sur la lune* ».

En s'inscrivant dans le cadre de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC), ce projet a permis aux élèves de concevoir et de réaliser une exposition autour du thème « *Habiter la Lune* » tout en mettant l'accent sur le rôle majeur des femmes qui ont contribué à faire de la conquête spatiale une réalité.

Pour ce faire, les enfants ont construit des maquettes d'habitats lunaires sous forme de cinq dômes géodésiques, dont les diamètres varient de 2,5 à 5 mètres. Chacun de ces dômes porte le nom de femmes astronomes afin de rendre hommage à ces scientifiques souvent méconnues de l'histoire. Cette action a ainsi permis d'allier la thématique « Art et sciences » à la dimension sociétale de l'égalité femmes-hommes à laquelle les élèves ont été sensibilisés durant des échanges dédiés en classe.

Par ailleurs, les élèves ont réalisé des sérigraphies et du graffiti en s'imaginant faisant partie d'une future mission lunaire en 2040 intitulée « *Mission Aglaonice* », en référence à la toute première femme astronome, Aglaonice de Thessalie. Chaque dôme est associé à un dispositif sonore diffusant un podcast biographique de la vie de ces oubliées de l'histoire des sciences : Margaret Hamilton, Reysa Bernson, Katherine Johnson, Dorotea Vaughan, Aglaonice de Thessalie et Hypatie d'Alexandrie.

Rendez-vous sur la lune au Planétarium
© GPV - Ville de Vaulx-en-Velin

À l'Atelier Léonard de Vinci et dans le réseau de lecture publique, une programmation riche autour de l'égalité femmes-hommes

En 2023 comme en 2024, l'Atelier Léonard de Vinci et le réseau de lecture publique ont structuré leur programmation culturelle autour des enjeux d'égalité femmes-hommes et de valorisation du rôle des femmes dans l'art, à travers différents formats.

Ainsi, tout au long des deux années, des tables rondes thématiques, des ateliers philos (sur des thématiques telles que « *Les femmes sont-elles des hommes comme les autres ?* ») et l'accueil d'autrices (Maud Thiria, Cécile Alix, etc.) ont rythmé leur programmation.

Depuis septembre 2023, le projet « *Ce qui vient de nos mères* » vise à collecter les témoignages de Vaudaises et Vaudais sur l'héritage de leur mère. Ce projet, inscrit dans le cadre des journées du matrimoine, est voué à perdurer. Une première exposition a été réalisée à la fois à l'Atelier Léonard de Vinci et au sein du réseau de lecture publique.

Parallèlement, plusieurs expositions ont été organisées : une exposition produite par l'association Si/si les femmes existent retraçant le portrait de douze femmes a été présentée en mars 2023. L'exposition « *Renversante ! C'est culotté* » présente à la bibliothèque Chassine en mai 2023 a mis en lumière le travail mené par l'école Ambroise Croizat sur le thème de l'égalité entre les filles et les garçons.

Des conférences ont également été organisées. En mars 2023, en parallèle de l'exposition présentée ci-dessus, l'association Si/si les femmes existent a animé une conférence-spectacle intitulée « *Ça fait des siècles que les femmes demandent l'égalité* ». À la même période, avec le Centre d'Information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF), une conférence sur les femmes dans l'art a été réalisée, en s'appuyant sur les œuvres du musée numérique MicroFolies. En novembre 2023, une conférence gesticulée a été animée par Nadège de Vaulx, intitulée « *J'aurais dû m'appeler Aïcha* ».

Deux lectures-spectacles ont été programmées en mars et en mai 2024 : « *Colette en musique* », un hommage à l'autrice à l'occasion du 150ème anniversaire de sa naissance et « *Terres et femmes* » dans le cadre de la rencontre des arts participatifs. Ce dernier spectacle a été réalisé par des habitantes et membres du groupe OEPRE (Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Enfants).

Enfin, en décembre 2024, le spectacle « *Frida Kahlo, esquisse de ma vie* », mettant en lumière la vie de cette artiste reconnue, a été proposé à des élèves d'une part puis à tous les Vaudais et Vaudaises, d'autre part.

La Cité Éducative, vectrice d'égalité dès le plus jeune âge

Tout d'abord, la Cité Éducative a soutenu et accompagné le projet « *C'est pas notre genre* » mis en œuvre au cours de l'année scolaire 2023-2024 au sein du collège Aimé Césaire.

Cette action a impliqué l'ensemble des élèves du collège, de la sixième à la troisième, ainsi que ceux des écoles du réseau Césaire, de l'OEPRE et les parents d'élèves. Le projet a été rythmé par des rencontres avec des artistes, des ateliers artistiques, des spectacles au fil de l'année. Il a offert aux élèves un parcours culturel, artistique mais aussi citoyen autour de la thématique de l'égalité entre les filles et les garçons. Sa quatrième édition était centrée autour du rapport au corps. Dans ce cadre, la Cité Éducative a financé le projet « *Métamorphose(s)* » à destination des élèves de 6ème, qui ont pu explorer les transformations de l'adolescence à travers l'art, accompagnés par l'illustratrice Charlotte des Ligneris. Ce projet a ainsi été exposé à l'Atelier Léonard de Vinci en novembre 2024.

Les élèves ont également élaboré un « *dictionnaire poétique* », proposant des définitions imagées des mots et expressions de la puberté. La résidence artistique s'est prolongée avec un projet à destination des parents (dont de nombreux parents de l'OEPRE) qui à leur tour ont expérimenté l'atelier de création artistique dans le cadre d'un projet porté par les parents d'élèves, avec l'appui du fonds parentalité de la Cité Éducative.

Ensuite, la Cité Éducative porte depuis quelques années un projet d'ambassadeurs et ambassadrices de l'Égalité auprès de cinq collèges. Dans le cadre de ce projet, les élèves ont bénéficié d'une représentation théâtrale « *Maman, c'est quoi une culottée ?* », proposée par la compagnie Mange et tais-toi.

Enfin, les cinq collèges du réseau Cité Éducative, ainsi que le collège Henri Barbusse ont bénéficié d'interventions du CIDFF pour les sensibiliser à l'égalité des genres.

DES POLITIQUES PUBLIQUES SPORTIVES POUR AMÉLIORER LA SANTÉ DES FEMMES

Vaudaises en sport, pour favoriser l'accès des femmes de quartiers prioritaires à la pratique sportive

Le rapport de l'UNESCO « Lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport : Un manuel pour les décideurs politiques et les professionnels du sport », publié en 2024, réaffirme que les femmes et les filles sont encore loin d'avoir un égal accès au sport tant au niveau professionnel qu'amateur. Cette disparité est particulièrement marquée dans les quartiers dits « populaires » où les obstacles à leur participation sont encore plus nombreux.

Pour répondre à cet enjeu, le dispositif « *Vaudaises en sport* », lancé en 2018, vise à encourager l'activité physique des femmes. Ce programme a deux publics cibles :

- d'une part, les jeunes filles, qui constituent le groupe de l'assemblée des filles du sport (28 participantes) : avec un objectif préventif afin de promouvoir le sport et de sensibiliser les habitantes aux bienfaits du sport ;
- d'autre part, les femmes adultes, avec un objectif curatif grâce à des activités sportives régulières.

Afin de lever les freins à la pratique sportive (peurs, méconnaissance du milieu sportif, manque d'offres adaptées), le dispositif propose des sorties et activités hebdomadaires gratuites et régulières (fitness, circuit training, boxe, marche sportive) supervisées par des éducateurs et éducatrices sportifs et sportives. De plus, une garderie gratuite est mise à disposition durant les séances de fitness du dimanche, encadrée par une animatrice municipale et les jeunes filles de l'assemblée.

Pour favoriser le lien mère-fille autour du sport, un axe parental a également été intégré au dispositif.

Le partenariat avec le service Santé de la Ville permet en outre de programmer des interventions de professionnels de Santé (médecins, nutritionnistes) afin de sensibiliser les participantes au bien-être et à la santé.

Courir pour Elles © Association Frameto

Le dispositif permet de toucher de manière régulière de nombreuses femmes, la fréquentation hebdomadaire des activités étant la suivante :

- 42 femmes pour le fitness,
- 14 femmes pour la marche,
- 12 femmes pour la boxe.

Enfin, en 2024, dans le cadre de l'assemblée des filles du sport, un séjour de cinq jours en Camargue a été organisé auprès de douze participantes autour d'activités équestres.

Courir POUR ELLES, la sensibilisation des agentes et élues de la Ville aux cancers féminins

Créée en 2010, Courir POUR ELLES est une association d'intérêt général dont la vocation est de contribuer à la lutte contre les cancers féminins par des actions de prévention et de soutien des femmes en soin. Depuis 15 ans, l'association organise une course solidaire exclusivement féminine dont les profits ont vocation à soutenir la recherche sur les cancers du sein.

Pour l'édition 2024, la course s'est déroulée le 26 mai dans le Parc de Miribel-Jonage, situé en partie sur le territoire de Vaulx-en-Velin. C'est dans ce cadre-là que l'association a soutenu la Mairie dans la constitution d'une équipe communale exclusivement féminine, composée à la fois d'élues et d'agentes. La formation de cette équipe a été coordonnée par la Mission Plan de Lutte et le service Santé. La Ville a pris en charge financièrement les dossards des participantes. En parallèle, l'association Courir POUR ELLES a également donné à une association locale la possibilité de participer à la course en proposant des dossards solidaires gratuits, ce dont a pu bénéficier l'association Frameto.

Au total, 20 agentes dont 4 élues ont participé à la course, et 29 représentants et représentantes de la Ville ont été mobilisés lors le de l'événement.

LA VILLE DE VAULX-EN-VELIN, UN EMPLOYEUR MOBILISÉ EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

© Laurence Danière

POLITIQUE EMPLOYEUR

Des orientations RH pour favoriser l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Une féminisation des effectifs importante et stable

Comparativement aux effectifs de la fonction publique territoriale au niveau national, au sein desquels les femmes représentent 61% des agents, les effectifs permanents de la Ville de Vaulx-en-Velin intègrent une part plus importante de femmes, à hauteur de 66%. Cette répartition reste globalement stable dans le temps, indiquant la poursuite de cette tendance à l'occasion des nouveaux recrutements.

Exposition Atelier Léonard de Vinci
© GPV Ville de Vaulx-en-Velin

RÉPARTITION FEMMES-HOMMES DES AGENTES ET AGENTS DEPUIS 2017

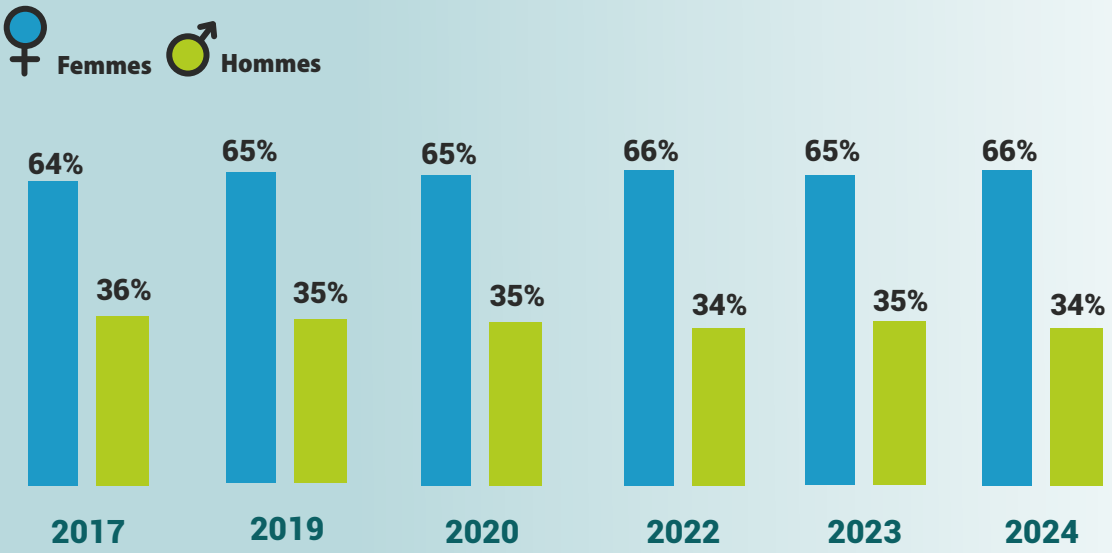

Écart à la moyenne nationale : *61% de femmes FPT (rapport annuel état fonction publique édition 2024)*

Une mixité des métiers présente de manière forte dans certains secteurs

Le travail engagé depuis quelques années par la collectivité permet d'observer, dans certaines filières, des dynamiques positives de mixité dans les effectifs. Ces éléments sont particulièrement prégnants au sein des filières *Animation* et *Culturelle*, alors qu'elles sont très majoritairement féminisées au niveau national, avec respectivement 72% et 66% de femmes.

On note qu'au sein de la Ville, le ratio des agents femmes-hommes dans ces filières est plus équilibré avec une quasi égalité pour la filière *Animation*. Concernant les autres filières, les répartitions des effectifs sont majoritairement stables. Comparativement à la situation nationale, la *Police municipale* de Vaulx-en-Velin emploie davantage de femmes (+7%) même si cette filière reste très majoritairement masculine.

RÉPARTITION FEMMES-HOMMES SUR DES EMPLOIS PERMANENTS SELON LA FILIÈRE EN 2023-2024

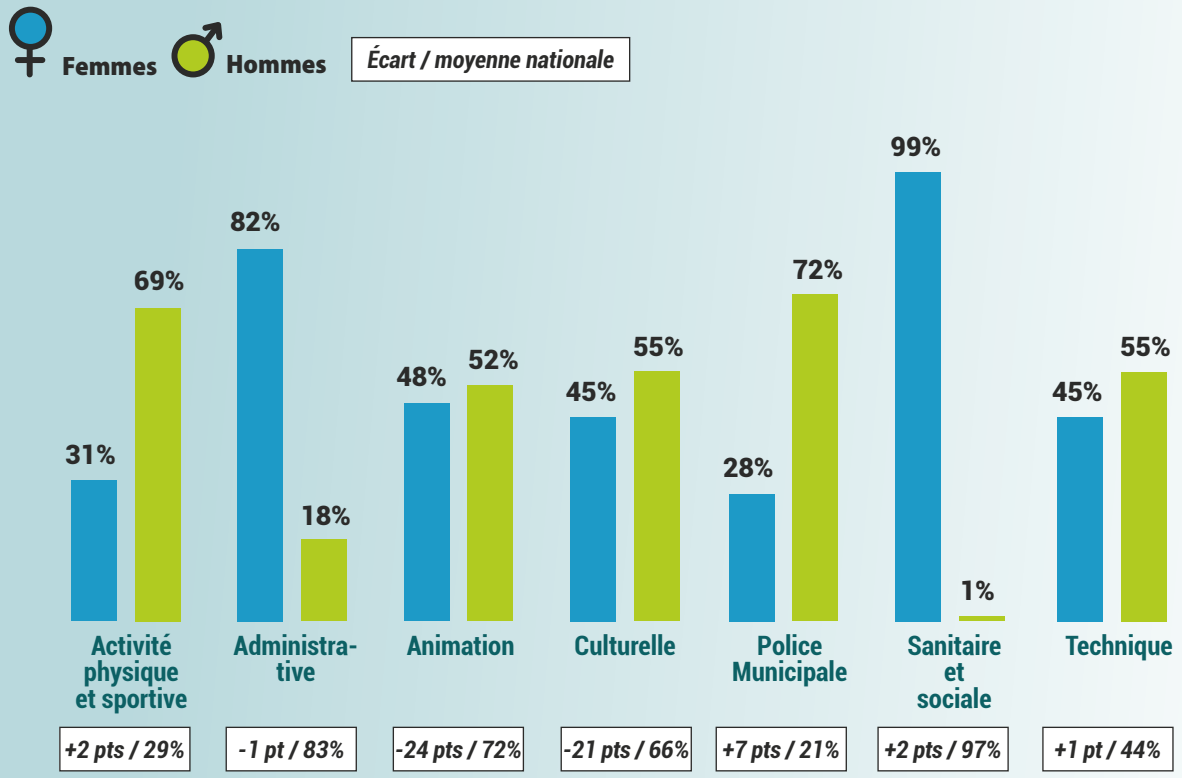

(NDLR : le pourcentage présenté dans l'encadré est le pourcentage de femmes dans la filière)

Source : *Rapport annuel état fonction publique édition 2024*

Une volonté forte de favoriser l'accès des femmes aux postes à responsabilités

Au-delà des enjeux d'intégration des effectifs féminins dans l'ensemble des filières, le défi important à relever dans les organisations, publiques et privées, est celui des perspectives d'évolution, notamment dans le cadre de la progression de carrière et de l'accès à des positions d'encadrement.

L'attention portée à ce sujet se reflète dans les postes de direction de la collectivité :

- le collectif de direction générale, composé de 5 personnes, intègre 2 femmes et 3 hommes
- le collectif de direction est quasiment paritaire, avec 53% de femmes, soit 19 femmes pour 36 postes de direction.

Néanmoins, l'équilibre entre filières doit être travaillé pour éviter les disparités qui existent encore notamment dans les filières *Techniques*, *Sanitaires et sociales*, concernant l'ensemble de la ligne managériale, des responsables de service aux chefs d'équipe.

RÉPARTITION FEMMES-HOMMES SUR LES POSTES DE DIRECTION EN 2024

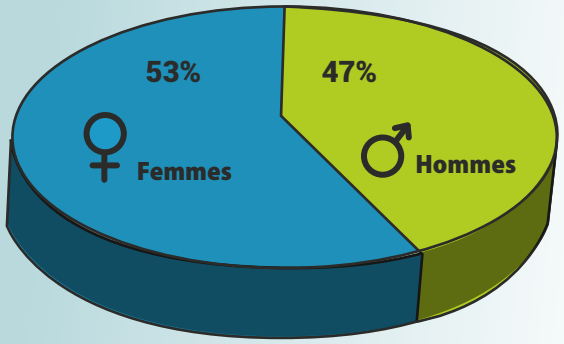

RÉPARTITION FEMMES-HOMMES SUR DES EMPLOIS D'ENCADREMENT (HORS DIRECTION) SELON LA FILIÈRE EN 2024

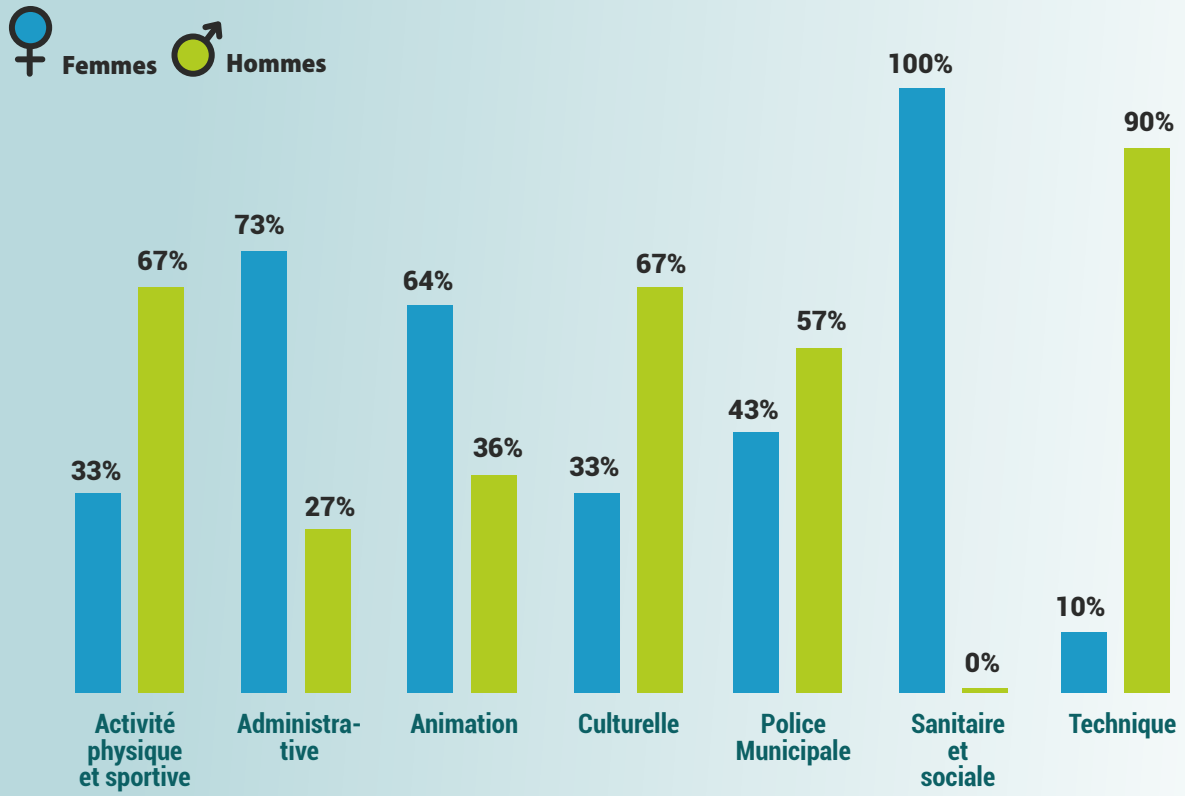

Il est notable qu'alors que la filière *Technique* comprend 45% de femmes, seulement 10% des agentes de cette filière occupent des postes d'encadrement. Cela s'explique notamment du fait de la structuration des services, avec des effectifs féminins importants au sein des écoles, sans encadrement de proximité (1 encadrant pour plus de 40 agents). A contrario, l'encadrement des métiers techniques, majoritairement masculins, est marqué par un découpage plus précis des équipes et des encadrants pouvant gérer des équipes de 5 à 10 personnes.

Concernant la *Police municipale*, malgré une plus faible proportion d'agentes dans les équipes, les postes d'encadrement sont occupés de manière équilibrée entre femmes et hommes. Cela est un marqueur du travail engagé par la Ville pour favoriser l'égalité des chances à des postes de responsables dans une filière « traditionnellement » masculine.

© Laurent Cerino - Ville de Vaulx-en-Velin

RÉMUNÉRATIONS BRUTES MOYENNES DES AGENTS PERMANENTS PAR CATÉGORIE AVEC DISTINCTIONS TITULAIRES/CONTRACTUELS EN 2024

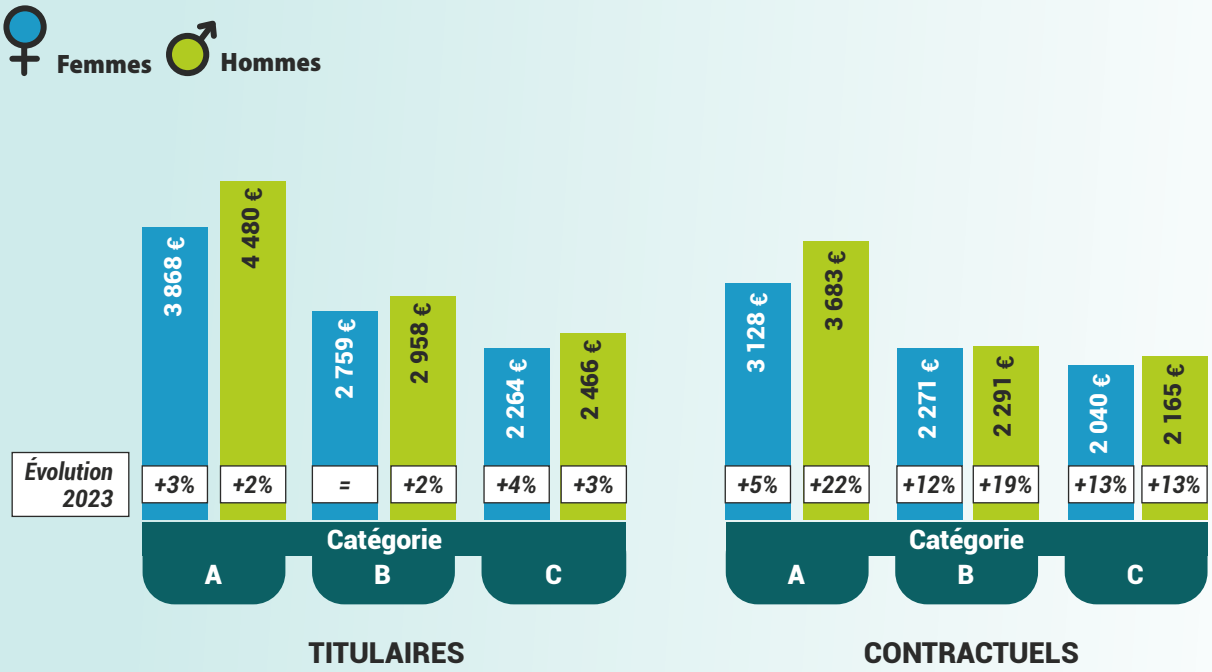

Un bilan positif à tirer du travail important mené par la collectivité sur la réduction des inégalités de rémunération entre les femmes et les hommes

De manière globale, la rémunération des agentes et agents municipaux a augmenté dans les dernières années, au travers de la revalorisation du point d'indice, de la mise en place du RIFSEEP effective depuis décembre 2024 avec une attention particulière portée sur un rééquilibrage entre filières qui devrait à terme permettre de réduire les inégalités salariales. Le traitement indiciaire est une part importante de la rémunération. L'avancement de carrière, malgré une marge de manœuvre limitée de la Ville, peut également permettre la réduction de ces inégalités salariales. Néanmoins, la collectivité mène une action volontariste sur ce point, notamment au travers des avancements de grade et des promotions internes, avec 48 femmes et 28 hommes promus en 2024.

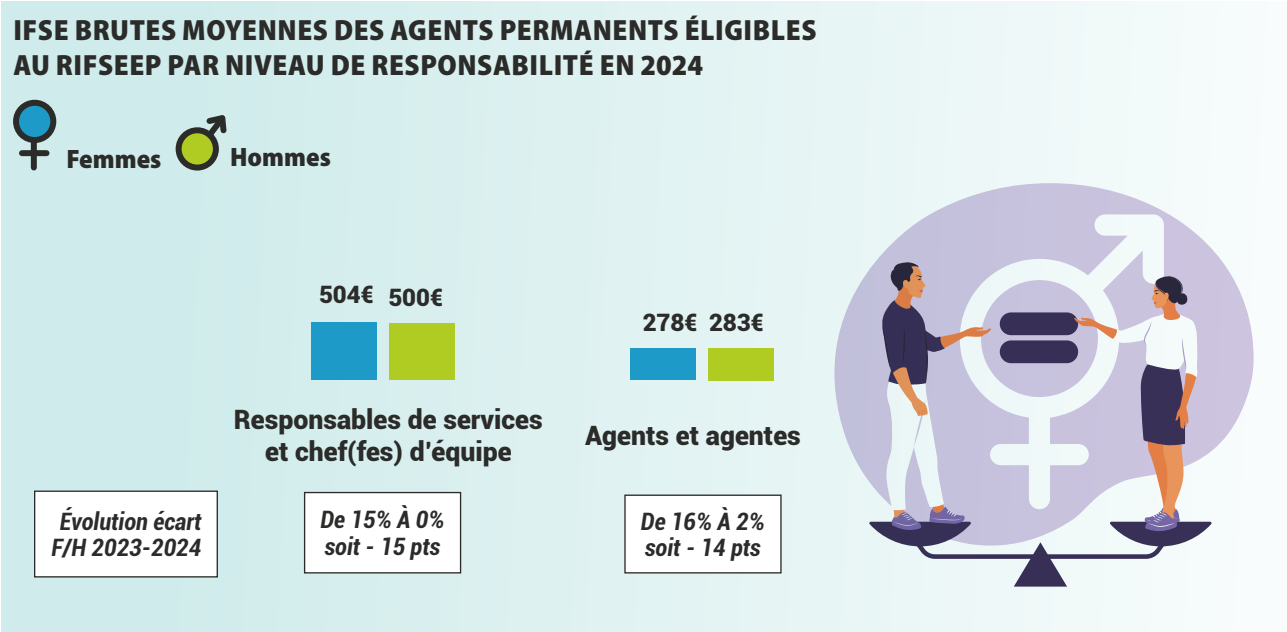

En 2024, la collectivité a finalisé un travail d'ampleur concernant le RIFSEEP mis en oeuvre en décembre. Nous pouvons analyser les données issues de ce travail.

Dans les objectifs et la méthode du RIFSEEP, la question de l'égalité professionnelle était centrale pour la collectivité avec l'enjeu de rééquilibrer la rémunération entre les filières, afin de réduire les inégalités de genre. Cela s'est traduit par une attention particulière dans l'exercice de cota tion des postes. Après le travail collaboratif mené avec les services, une harmonisation de la répartition des postes dans les groupes de fonctions a été opérée pour nuancer les écarts ayant pu être remontés entre les directions aux effectifs majoritairement masculins et celles aux effectifs majoritairement féminins. Pour ce faire, un échantillonnage a été effectué pour cibler les 10 postes aux effectifs masculins les plus importants et les 10 postes aux effectifs féminins les plus importants et comparer les critères retenus dans la cotation des postes.

Un équilibre a été cherché, en respectant les spécificités des postes sélectionnés, s'agissant des niveaux de responsabilité, de l'expertise attendue ou de la pénibilité.

Les données présentes montrent un bilan du travail mené : la Ville a cherché à tendre vers l'égalité, sur des fonctions comparables. Concernant les postes des agentes et agents hors encadrement, ainsi que les encadrantes et encadrants hors postes de direction, les écarts de régime indemnitaire ont été quasiment totalement supprimés avec la mise en place du RIFSEEP. Une évaluation fine de la mise en oeuvre sur les trois prochaines années permettra d'identifier les effets de ce nouveau régime indemnitaire.

Une organisation du temps de travail prenant en considération les enjeux d'inégalités dans la sphère professionnelle et familiale

La répartition des agentes et agents selon la quotité de temps de travail est cohérente avec les tendances nationales : le temps partiel est très largement sollicité par les femmes. Cela s'explique notamment par les inégalités subsistantes dans la sphère familiale et notamment le rôle prépondérant des femmes dans l'éducation des enfants ; par ailleurs, les inégalités de salaires préexistantes accentuent cette tendance.

Afin de lutter contre cet effet négatif, jouant sur la rémunération, et parfois sur la carrière, la Ville a, depuis plusieurs années, mis en place la possibilité d'effectuer un cycle de travail sur quatre jours et demi, pour les services pouvant fonctionner de cette manière.

Cette formule est un levier pour permettre aux agentes et agents un meilleur équilibre entre la vie professionnelle et personnelle, dans le cadre d'un temps complet. Concernant les temps non complets, les effectifs concernés au sein de la Ville sont majoritairement masculins ; cela concerne les professeurs et assistants d'enseignement artistique de l'École des Arts. L'équilibre serait différent en intégrant les effectifs du CCAS, comprenant notamment les aides à domicile, dont les agents sont majoritairement des femmes à temps non complet.

RÉPARTITIONS FEMMES-HOMMES DES QUOTITÉS DE TEMPS DE TRAVAIL DES AGENTS PERMANENTS EN 2024

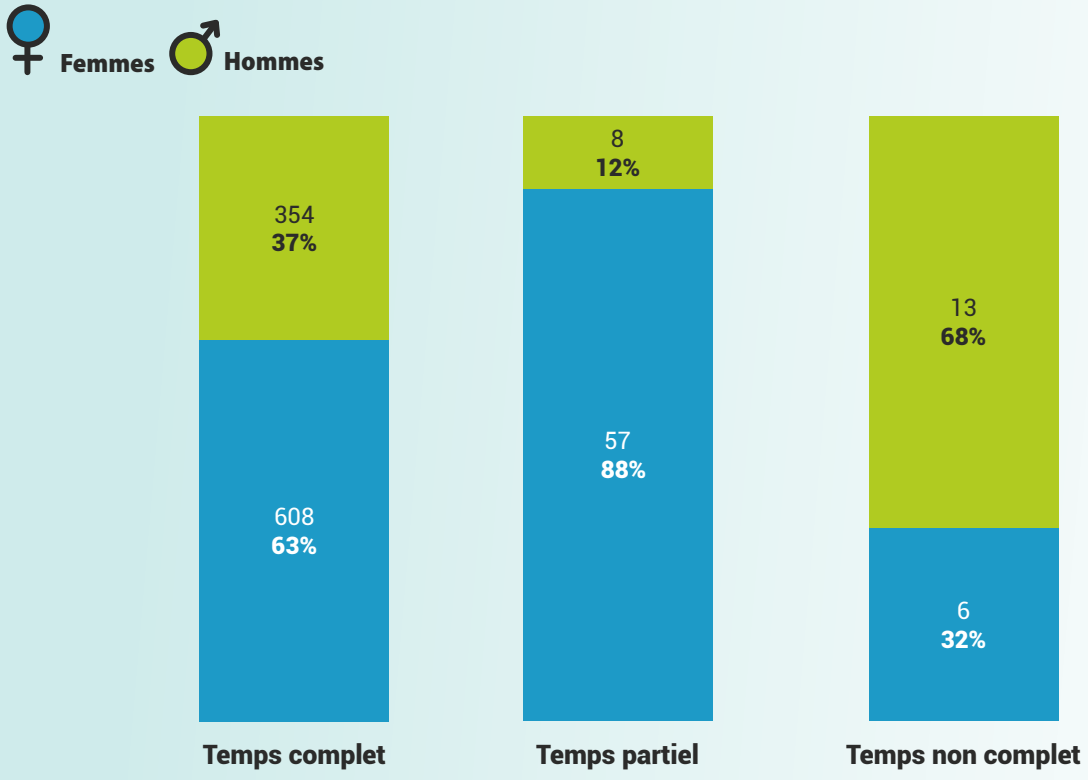

Tendance à la stagnation sur les trois volets entre 2023 et 2024

Un travail de renouvellement du plan d'actions permettant de nouvelles perspectives pour l'égalité professionnelle

Le plan d'actions 2022-2024 a été établi conformément à l'article 80 de loi du 6 août 2019 et du décret du 4 mai 2020 définissant les modalités d'élaboration et de mise en œuvre des plans d'actions relatifs à l'égalité professionnelle dans la fonction publique.

Ses objectifs sont les suivants :

- **Poursuivre l'évaluation et l'analyse des écarts de rémunération pour réduire et supprimer les inégalités**
- **Garantir des procédures de recrutement permettant un égal accès à l'emploi public**
- **Adapter l'organisation du travail et du temps de travail**
- **Prévenir et traiter les actes de violences, discrimination, harcèlement et agissements sexistes**

Des actions à réaliser ont été associées à chaque objectif et ont été menées entre 2022 et 2024.

Concernant l'évaluation et l'analyse des écarts de rémunération, le chantier du RIFSEEP a été l'opportunité de mener un travail de diagnostic important sur le régime indemnitaire. Les données présentées permettent de conclure que l'action menée a eu impact significatif dans la réalisation de cet objectif. La collectivité continuera dans ce sens, notamment dans le cadre de l'évaluation du dispositif du RIFSEEP, mais également au travers du regard porté sur les évolutions de carrière. Une autre action réalisée est celle de la mesure des femmes et des hommes dans les candidatures et recrutements ; là aussi, l'évolution de la répartition femmes-hommes dans les effectifs indique des pratiques égalitaires à ce niveau.

Concernant la garantie des procédures de recrutement permettant un égal accès à l'emploi public, l'action réalisée a été de mesurer la part des femmes et des hommes dans les jurys de recrutement. Sans cibler une parité des jurys, la présence de femmes et d'hommes est recherchée dans chaque jury. D'autres facteurs sont pris en compte, dont la présence de référents du métier, des ressources humaines et d'élus.

Concernant l'adaptation de l'organisation du travail et du temps de travail, le chantier des 1607 heures a permis de répondre à cet objectif. Le travail pourra être poursuivi au travers de la mise en place de la gestion dématérialisée du temps de travail, permettant un meilleur pilotage et suivi de l'organisation mise en place.

Le premier trimestre 2025 permettra de renouveler ce plan d'actions pour les années à venir, en révisant au besoin les objectifs.

vaulx en velin

MÉTROPOLE DE LYON